

## JEUX OLYMPIQUES

**Toronto figure  
parmi les 5 villes  
finalistes pour  
les Jeux de 2008**



**Michael Gerbeau  
hors de danger**

Une sévère  
commotion  
cérébrale  
CAHIER C



**L'Alliance  
recrute  
deux anciens  
députés  
du Bloc (D1)**

# La Tribune

http://www.latribune.qc.ca

98 ANS

**mardi**

SHERBROOKE

29 août 2000

91e ANNÉE - No 163

0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

Tarif Floride 1,75 \$ (week-end 2\$)

Debut le 6 septembre 2000.

**Vous devriez  
courir  
pour vous  
inscrire!**

COLLEGE DE L'ESTRIE  
AFFILIÉ À L'ÉCOLE MULTISPORT  
819.346.5000  
www.collegeestrie.com

Places limitées

## Une autre pluie blanche à Windsor

**En attendant de trouver la cause,  
Domtar paie le lavage des voitures...**

Sylvie PION

Windsor

Une fois de plus, les citoyens de Windsor ont eu la mauvaise surprise hier de découvrir leurs véhicules saupoudrés de particules de sulfate de sodium émises la papetière Domtar.

Le conseiller municipal Pierre Leblond, qui est aussi employé chez Domtar et lui-même victime de la situation, constate que plusieurs citoyens en ont ras-le-bol et souhaite une solution définitive aux rejets qui se produisent inopinément.

Hier matin, dans plusieurs secteurs de la municipalité, les véhicules étaient recouverts de particules blanchâtres. Au Centre d'affaires Windsor des Papiers de communication Domtar, le directeur adjoint aux ressources humaines, Janick Beaulieu, a confirmé que le nuage de particules a été rejeté par l'usine entre 10h15 et 11h. Ces retombées sont liées à un problème survenu à la chaudière de récupération.

«Nous avons déjà reçu certains appels de citoyens et ce que Domtar a fait, c'est de passer à l'action. Dès le début de l'après-midi, nous avons mis une équipe sur le terrain pour qu'elle distribue un communiqué dans tous les foyers de la municipalité. On indique aux gens que, s'ils ont des petites taches blanches ou des grains blancs sur leurs voitures, ils peuvent se rendre directement, le plus rapidement possible, chez Location d'outils Windsor. Nous avons une entente avec eux et ils procéderont au lavage des véhicules. Le Centre de lavage est en pleine action», a indiqué M. Beaulieu.

Le Centre d'affaires de Windsor fait savoir que si le lavage n'était pas suffisant, les citoyens concernés doivent en aviser le poste de garde de l'usine. Parmi les gens touchés par les rejets, on retrouve notamment ceux qui demeurent dans les secteurs des rues Watopéka, Ambroise-Dearden ou encore du

garage municipal.

Selon M. Beaulieu, Domtar cherche des solutions. «Nos ingénieurs sont en train de chercher la cause fondamentale qui provoque cette situation. Nous trouvons cela dommage et prenons la situation au sérieux», assure-t-il.

**Citoyens mécontents**

Demeurant sur la 4e avenue, le conseiller municipal Pierre Leblond est l'un des citoyens de Windsor qui a constaté que son automobile était recouverte d'une pellicule blanche. Ayant lui-même porté plainte à plus d'une reprises auprès de la direction, cet employé de Domtar affirme que plusieurs citoyens et collègues de la cour à bois lui ont manifesté leur mécontentement.

«Cela fait au moins trois ans que je vis ces retombées provenant de l'usine et je peux dire que les précipitations de ce matin sont les plus importantes. A la cour à bois où je travaille, cela fait longtemps que cette situation perdure. Nous sommes plusieurs à qui l'on a déjà payé un polissage. Étant donné que ça arrivait à l'usine, on prenait notre mal en patience. On a même décidé de voyager à pied ou à vélo l'été pour laisser l'automobile à la maison. Or, même si elle n'est pas à l'usine, la voiture se salit. Mon ancienne voiture, à force d'être soumise à ces rejets, avait la peinture mate et le pare-brise était picoté. Au moment de la revente, cela attaque la valeur», fait valoir M. Leblond.

Le conseiller municipal dit ressentir une vague d'impatience chez les citoyens et chez certains employés de l'usine.

«Cela pourrait amener les gens à envisager des moyens pour faire en sorte que Domtar enrayer ce problème. Le monde est écoeuré et Domtar semble dire qu'il est surpris. Le problème ne date pas d'hier! On ne croit plus l'explication de bris mineur. C'est comme se fier à sa bonne étoile. Si les

**Une autre... (suite en A2)**

## UNE RENTRÉE... EN TRAIN!



Petit train va loin... Cette maxime, la direction de l'école Saint-Louis-de-France, d'East Angus, l'a appliquée à la lettre, hier matin, en invitant les élèves à monter à bord d'un wagon du Québec Central pour marquer la rentrée scolaire. L'agréable promenade était assortie d'une leçon qui a été bien apprise: avec la remise en opération du train qui circule à proximité de l'école, les enfants savent maintenant qu'il vaut mieux se tenir loin des voies ferrées. Portant le traditionnel costume de chef de gare, l'abbé Donald Thompson a donné le coup de départ à cette activité qui a soulevé l'enthousiasme des élèves. UN REPORTAGE EN A6.

Imacom-Daguerre, Jocelyn Rierdeau

### Fleurimont

**Le nouveau rôle  
d'évaluation  
reconnaitra  
l'impact négatif  
de la crise  
des biogaz (A3)**

L'Estrie,  
une région  
d'avant-garde

**TOURNÉE  
VERS  
L'AVENIR**

**Des associés  
hyper-contents  
chez Canevas  
Nord Sud (B3)**

### AUDIENCES PUBLIQUES SUR LA SUITE DU PROJET HERTEL-DES CANTONS

## La Coalition du Val Saint-François demande aux commissaires du BAPE de se désister

Denis DUFRESNE

Chambly

Le mandat du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), sur les étapes deux et trois de la ligne Des Cantons/Hertel, soit le tronçon Saint-Césaire/Hertel et le poste

Montérégie (près de Granby), est «tronqué» et ses commissaires devraient le refuser, estime la Coalition des citoyens du Val Saint-François.

«On demande aux commissaires de respecter la Loi sur la qualité de l'environnement, de faire preuve de responsabilité et de sens éthique, donc de se désister parce que c'est un mandat bidon»,

lance la présidente de la Coalition, Monique Fournier.

Celle-ci donnait hier soir une conférence de presse à Chambly, peu avant le début des travaux du BAPE sur le tronçon de 40 kilomètres qui doit se rendre jusqu'au poste Hertel, à Laprairie, afin de compléter cette ligne à 735 kilovolts. Ce projet de 300 millions \$ est destiné à

consolider le réseau d'Hydro-Québec, à la suite du verglas de janvier 1998.

En compagnie d'une trentaine de membres de la Coalition, Mmc Fournier a expliqué que l'indignation des gens du Val Saint-François vient notamment du fait que les premiers 100 kilomètres de

**La Coalition... (suite en A2)**

**Escapade  
du jour**

Les Dépendances du Manoir  
1199, boul. Pierre-Laporte (route 241), Brigham  
(450) 266-0395 • www.dependancesdumanoir.com

Expérience gastronomique dans un superbe cadre, champêtre. Fromagerie avec cave d'affinage à l'européenne, salle de dégustation, verger de pommes et boutique de produits régionaux.

Du jeudi au samedi : 9 h à 20 h 30. Dimanche : 9 h à 18 h.  
(819) 870-2020 • www.tourisme-cantons.qc.ca



**Un hold-up  
tourne au drame**

Un policier de Saint-Hubert est mort en devoir, hier, lors d'une opération visant à stopper des voleurs en fuite. LES DÉTAILS EN D6.

BERLINE CIVIC LX



Partez à l'aventure!

**208\$**

par mois, location 48 mois  
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS  
OPTION 0 \$ COMPTANT DISPONIBLE

**HONDA**

\* Location-bail offerte par H.C.F.I. sur la berline Civic LX 2000 (modèle EJ653YX). Échange ou comptant de 3 376 \$, première mensualité et dépôt de sécurité de 250 \$ exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 \$ le km excédentaire. Offre d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

**INDEX**

Rubriques ..... Page  
 Arts et spectacles..... C-5  
 Bandes dessinées..... D-4  
 Bourses..... B-4  
 Décès..... D-6  
 Éditorial..... A-4  
 Économie..... B-1  
 Fonds communs..... B-2  
 Horoscope..... D-4  
 Loteries..... A-3  
 Messier en liberté..... D-2  
 Météo..... D-2  
 Le Monde..... D-5  
 Mots croisés..... D-3  
 Mot perdu..... D-4  
 Petites annonces..... D-3  
 Sports..... C-1

**Une autre pluie blanche à Windsor (suite de la Une)**



Photo La Tribune, Denis Dufresne  
 La présidente de la Coalition des citoyens du Val Saint-François, Monique Fournier, a dénoncé hier soir à Chambly la tenue d'audiences publiques sur le second tronçon de la ligne Des Cantons/Hertel, d'Hydro-Québec, alors que le premier tronçon (entre le poste Des Cantons et Saint-Césaire) a été imposé par décret.

employés et la population commencent à être insatisfaits, il faudra faire quelque chose. On nous dit que c'est juste du sulfate de sodium et que ce n'est pas néfaste, mais ce n'est pas intéressant pour personne de devoir faire nettoyer son véhicule à la fin de la journée. Cela ne nous aide pas à donner une image positive de la ville, surtout lorsque l'on tente d'attirer des familles et des entreprises. Je crois que ça prendrait un investissement majeur pour corriger le problème», croit M. Leblond.



Photo La Tribune, Sylvie Piron  
 Pierre Leblond montre les particules amassées sur le véhicule de sa voisine fortement touché par les rejets.

**À L'INTÉRIEUR**



**À Saint-Venant comme aux portes du matin...**

page C 5

**Un jeune policier tué en service à St-Hubert**

page D 6

**La Coalition du Val Saint-François demande aux commissaires du BAPE de se désister (suite de la Une)**

cette ligne, entre le poste Des cantons, près de Windsor, et Saint-Césaire, ont été construits sans consultation publique préalable, à la suite de décrets gouvernementaux.

De plus, souligne-t-elle, la Loi sur la qualité de l'environnement stipule qu'un projet, même s'il est constitué de plusieurs étapes, «doit faire l'objet d'une seule étude d'impact sur l'environnement et d'une seule demande de certificat d'autorisation».

«Pourtant, c'est exactement l'inverse qui se passe lorsque le ministre Bégin scinde le projet Hertel-Des Cantons pour les fins des présentes audiences», déplore la présidente de la Coalition.

«Et ça ne s'est jamais vu dans les 142 audiences qu'a tenues le BAPE depuis 1978 qu'on examine qu'une partie d'un projet! Or le jugement Rousseau (qui a invalidé en février 1999 les décrets adoptés par Québec en 1998 et décrété l'arrêt des travaux) a démontré qu'il s'agissait d'un seul projet», fait-elle valoir.

**Détournement de démocratie?**

De plus, rappelle Mme Fournier, la Coalition conteste la loi «conservatoire» (loi 42), adoptée en juin 1999 par le gouvernement du Québec pour protéger de tout recours en démolition le tronçon déjà construit.

«Les commissaires du BAPE doivent réaliser que seule la loi 42 permet actuellement au gouvernement Bouchard une telle tentative de détournement de la démocratie et d'un jugement de la Cour supérieure. Or, nous entendons démontrer bientôt devant cette même cour que la loi 42 contrevient à la Constitution canadienne et la Charte des droits et libertés du Québec», plaide la présidente de la Coalition.

En plus d'obliger l'arrêt des travaux, la juge Jeannine Rousseau avait ordonné à Hydro-Québec de soumettre les phases deux et trois du projet à la consultation publique et à une évaluation environnementale.

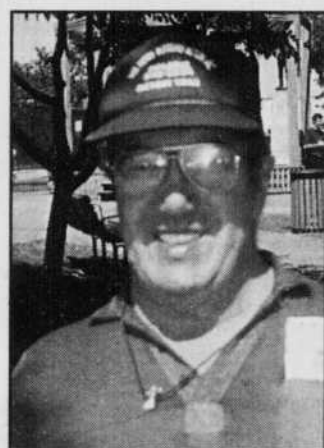
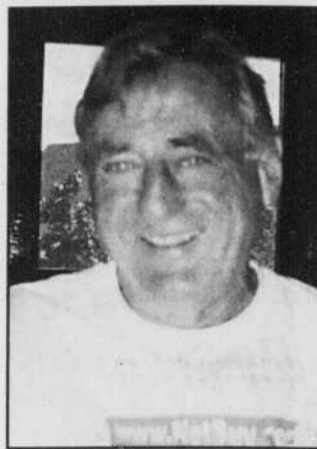
En juillet dernier, le ministre de l'Environnement, Paul Bégin, a donné le mandat au BAPE de tenir une audience publique, dont le premier volet (présentation du projet et questions du public) se déroule cette semaine à Chambly.

Les réserves de la Coalition n'ont toutefois pas convaincu la présidente du BAPE, Louise Boucher, qui a prévenu dès l'ouverture de la séance, hier soir, qu'«il ne sera pas accepté de revenir sur le tracé du premier tronçon (Des Cantons/Saint-Césaire)».

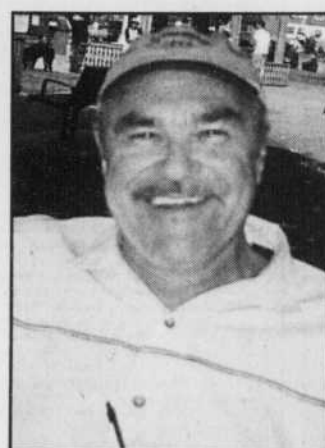
**VOX POP**

**Êtes-vous pour ou contre l'implantation d'un marché d'alimentation à grande surface Provigo dans le secteur nord-ouest de Magog?**

**Pierre Dutil, de Canton de Magog:** «Si cela nuit au marécage de la rivière aux Cerises, je n'en veux pas. Par contre, si cela ne nuit pas, je ne vois pas pourquoi on l'empêcherait. Je me demande toutefois si Provigo, dont je suis un client, ne ferait pas mieux de regarder ailleurs.»



**Mario Dupuis, de Magog:** «Ça ferait certainement l'affaire des vilégiateurs et des touristes. Je n'en vois cependant pas l'utilité pour les résidents permanents de Magog, car il y a déjà beaucoup de marchés d'alimentation. On dit que cela créerait des emplois mais je n'en suis pas sûr. Les emplois créés seraient surtout des emplois à temps partiel.»



**Jules Labrie, de Magog:** «On devrait laisser seulement des établissements commerciaux à petite surface s'implanter dans le secteur nord-ouest. Les marchés d'alimentation actuels sont bien là où ils sont et ils sont assez nombreux. Le problème, c'est que chacun veut attirer les touristes.»



**Marc Gauvin, de Magog:** «Je suis contre. Il y a assez de marchés d'alimentation à l'heure actuelle pour répondre à nos besoins et à ceux des visiteurs et des touristes. Ça n'en prend pas deux douzaines. Il ne faut pas non plus que Magog ressemble à Old Orchard Beach. Les gens viennent ici parce que c'est calme et, le jour où ce ne sera plus calme, ils vont cesser de venir.»

**Cécile Labbé, de Magog:** «Qu'il se construise un marché à grande surface dans ce secteur ou qu'il ne s'en construise pas, ça ne me dérange pas. Je vais où j'ai envie d'aller lorsque ça fait mon affaire. C'est sûr que ce serait avantageux pour les gens qui demeurent dans le secteur.»

**Roland Viens, de Magog:** «Je suis en faveur. Tout le monde a le droit de vivre. Les prix baisseraient peut-être un peu aussi. De plus, ça créerait de l'attrait pour le marais. Je suis certain que ça ne lui causerait aucun dommage.»

**Après la collision au coin de Portland et des Érables**

**Alain Bourque évite la détention préventive**

Sherbrooke

**P**ortant encore un bandage à la tête des suites d'un accident, Alain Bourque, âgé de 34 ans, a pu recouvrer sa liberté provisoire à condition de rester au Centre de thérapie Corps, Âme et Esprit, 24 heures par jour, pendant la durée des procédures contre lui.

Il s'agit de cet individu inculpé de capacité de conduite affaiblie ayant causé des blessures, le 23 août, à Sherbrooke, alors qu'il se trouvait sous le coup de deux mandats, l'un pour une infraction semblable le 17 avril 1998 et l'autre pour capacité affaiblie le 12 juin 1998.

**Tout ou rien**

Bourque devra se constituer prisonnier s'il est expulsé de cette maison, ou la quitter avant la fin de sa thérapie.

Ce sont deux des conditions qui lui ont été imposées hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec.

Le défenseur Conrad Chapdelaine a soumis que le Centre Corps, Âme et Esprit était prêt à accueillir son client pour une thérapie appropriée.

Bourque avait été ramené devant le tribunal pour son enquête sur cautionnement, à la suite de son arrestation le 23 août, en marge d'un accident survenu en soirée au coin du boulevard de Portland et la rue des Érables.

Une voiture immobilisée à un feu rouge et occupée par six personnes, dont quatre enfants, a été emboutie par un véhicule qui a ensuite fauché un poteau de feu de signalisation.

**Garder la paix**

Bourque a contracté un engagement, garanti par un dépôt de 1000 \$, de garder la paix, ne pas consommer d'alcool et déposer son permis de conduire au greffe.

La Cour lui a aussi défendu de conduire un véhicule pendant la durée des procédures.

Ces conditions avaient été soumi-

ses à l'appréciation du tribunal par le procureur André Campagna.

L'inculpé devra revenir devant le

tribunal le vendredi 13 octobre, pour connaître la preuve que la poursuite dispose contre lui.

**LA RÉDACTION**

Ligne ouverte: 564-5456, poste 444  
 Télécopieur: (819) 564-8098  
 Téléphone: (819) 564-5454  
 Courriel électronique:  
 redaction@latribune.qc.ca  
 Page Internet:  
 http://www.latribune.qc.ca

**LE SOURIRE DU MATIN**

Quinquagénaire: personne qui se souvient du temps où l'on ne dansait encore qu'avec les pieds.

**La Tribune**

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,  
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8  
 Journal quotidien publié à Sherbrooke par  
 Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc.  
 (division La Tribune)

**TÉLÉPHONES**

Petites annonces: 564-0999  
 Publicité: 564-5450  
 Rédaction: 564-5454  
 Abonnements: 564-5466  
 ENVOI DE PUBLICATION; Enregistrement No 0529168

**LIVRAISON**

Camelots et camelots motorisés  
 Prix de vente.....3,52 \$  
 T.P.S.....25 \$  
 T.V.Q.....28 \$  
 Coût à l'abonné.....4,05 \$

**ABONNEMENTS**

Abonnement payé à l'avance:  
 endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

Abonnement par la poste: Territoire immédiat

Temps	Prix	TPS	TVQ	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	20,46 \$	293,31 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	11,24 \$	161,04 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	6,42 \$	92,02 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	4,01 \$	57,51 \$

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS**  
 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$  
 "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, membre de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

**1600 \$ d'amendes pour importation d'ecstasy**

Sherbrooke

**U**n Américain de 20 ans de la région de Boston a encouru des pénalités totalisant 1600 \$, pour l'importation de 35 comprimés d'éphédrine, à la suite de son interpellation au poste frontalier de Stanstead, après une vérification vendredi après-midi.

L'éphédrine est une substance mieux connue sous l'appellation de ecstasy.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Côté, de la

Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le prévenu devait être remis aux autorités de l'immigration pour comparaître devant un arbitre, qui peut lui imposer une interdiction de séjour ou une expulsion à vie du pays.

Le tribunal a suivi une recommandation commune du défenseur Jean-Marc Bénard et du procureur Gaëtan Dumas dans cette affaire.

Cet Américain était passager dans un véhicule se dirigeant vers Montréal pour le week-end et les comprimés d'éphédrine se trouvaient dans un sac identifié à son nom, dans l'habitacle.

**P E T I T E**  
 pour la femme de 5 pieds 4 pouces et moins



LA TUNIQUE CÔTELÉE laine d'agneau

39 | 95 rég. 55.00\*

C'est le tricot coupe petite, aux proportions parfaites. Notre exclusivité, un long pull tunique encolure ronde avec sa jupe droite 39.95 à coordonner en bleu, rouge, beige, charbon. P.m.g.

la maison  
**simons**



**Mario GOUPIL**

## Le cheval et la chanteuse

**P**auvre cheval. Oui, pauvre bête que ce cheval qui a pris le mors aux dents vendredi soir dernier lors d'un spectacle que se préparait à donner la chanteuse Pier Béland dans le cadre de la 155e édition de l'Exposition agricole d'Ayer's Cliff.

Imaginez un peu la surprise du cheval. Pas tant de voir tous les projecteurs braqués sur lui et sur sa cavalière s'allumer en même temps, comme de reconnaître celle qui le montait: OUAH! C'EST PIER BÉLAND!!!

Ce qui devait arriver arriva bien sûr. Ti-galop a pris ses pattes à son cou et s'est poussé en coup de vent, le plus loin possible, laissant derrière lui, sur son postérieur, celle qui s'est convertie au country sur le tard. Vaut quand même mieux se convertir au country plutôt qu'à Raël, non?

Heureusement, ni la belle, ni la bête n'a été blessée sérieusement lors de l'incident de vendredi. La chanteuse se remettra de sa chute et le cheval de ses émotions. Et vice versa...

Il y a quelques joyeux drilles du monde de l'humour qui doivent s'en promettre à l'émission *Piment Fort* pour la nouvelle saison.

## Le country et les chevreuils

**P**araît que les animaux aiment bien la musique country. Les chevreuils surtout, bien sûr, mais les chevreuils également. Et celle-là ne vient pas de moi, mais bien de mon papa...

Il faut que je vous dise que papa, contrairement à moi, peut tout faire de ses mains, ou presque. Il est non seulement habile, mais aussi très inventif.

Tenez, pour éviter que les chevreuils sortent des bois et viennent bouffer les légumes de l'immense potager qu'il a aménagé à sa maison de campagne de Saint-Mathias-de-Bonneterre, mon paternel a procédé à l'installation de son propre système lumineux et musical de détection de mouvement. Ainsi, dès que l'animal s'approche du jardin, une lumière s'allume tout en haut du poteau, ce qui alimente du même souffle en courant électrique la magnétocassette caché juste un peu plus bas. Cela suffit à actionner la cassette. Dès que la musique et les chansons se mettent à résonner dans la vaste campagne, les chevreuils ont tellement peur, qu'ils retournent en toute hâte vers la forêt.

Il s'agit en somme d'un système simple, peu coûteux et efficace.

Tout a fonctionné à merveille tant et aussi longtemps que mon père a laissé l'enregistrement de Chantal Pary dans la magnétocassette, près du jardin. Le jour où il l'a récupérée pour lui, et qu'il l'a remplacée par un chanteur country dont j'oublie le nom, les chevreuils ont cessé d'avoir peur. Ils ont bouffé toutes les queues des betteraves et des carottes de son potager.

Tirez-en vos propres conclusions. Oubedon les chevreuils ne peuvent blairer Chantal Pary, oubedon ils raffolent du country. Je me demande ce qu'ils feraient si on leur faisait tourner du Pier Béland...

## Les gros bras et le PQ

**B**on, revenons aux choses un peu plus sérieuses si vous le voulez bien.

Vous avez vu cette bande de voyous — des cols bleus de la région de Montréal — qui ont pris d'assaut violemment le conseil national du Parti québécois, dimanche, à Trois-Rivières?

J'ai froid dans le dos juste à me remémorer ces images troublantes qui ont été présentées à la télévision.

Il faudra bien se rendre à l'évidence que le syndicaliste Jean Lapierre, celui-là même qui a mené la charge, constitue ni plus ni moins qu'une bombe qui risque d'exploser à tout moment. Souvenez-vous de ces fameux incidents de 1993 alors que lui et ses gorilles avaient pris d'assaut l'hôtel de ville de Montréal, allant même jusqu'à défoncer les portes de l'entrée principale. C'est la démarche qu'ils ont choisie de répéter pour se faire entendre, dimanche, bélière en mains.

«On va ajuster notre stratégie», ai-je entendu dire ce même Jean Lapierre, hier, à la télévision, au lendemain des événements.

Ce genre de syndicalisme n'a évidemment pas sa place dans la société d'aujourd'hui. Encore moins un chef syndical qui n'hésite pas à avoir recours à la violence pour parvenir à ses fins.

Il faudrait que cet homme soit placé sur la voie d'évitement avant qu'un plus grand malheur ne se produise. Revendiquer est un droit, mais encore faut-il l'exercer de façon civilisée.

mgoupil@latribune.qc.ca

# Un guetteur des Hells face à huit accusations

Philippe Robillard surveillait les environs d'un restaurant avec apparemment deux armes dans son véhicule

**Pierre SAINT-JACQUES**  
Sherbrooke

**P**hilippe Robillard, âgé de 25 ans, de Rock Forest, que l'on dit proche des Hells Angels de Sherbrooke, a comparu hier après-midi au palais de justice où il a été inculpé de huit chefs d'accusation dont six visent la possession de deux armes prohibées.

Le ministre public représenté par Me Karine Frenette a en effet déposé huit chefs d'accusation contre l'individu dont six ont trait aux armes à feu: possession de deux armes prohibées et chargées, possession de deux armes obtenues pour la perpétration d'une infraction criminelle, possession d'une arme dont le numéro de série a été effacé et possession de deux armes à autorisation restreinte sans les certificats nécessaires.

Quant aux deux autres chefs, ils font état de bris d'engagement.

Le criminaliste Michel Dussault a opté pour un procès devant juge seul au nom de son client qui a plaidé non coupable aux diverses accusations.

Le juge Michel Côté a fixé l'étape

de l'enquête pour remise en liberté à ce matin, la couronne s'étant opposée à l'élargissement de Robillard.

Ce dernier avait été appréhendé samedi soir dernier, vers 21h45, à l'angle des rues Frontenac et du Palais, dans le centre-ville de Sherbrooke, par des patrouilleurs du Service de police de la région sherbrookoise.

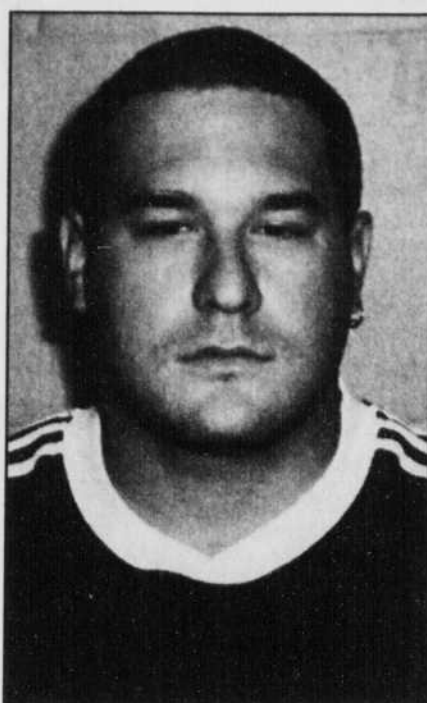
On a toutes les raisons de croire que l'accusé aurait effectué le guet à l'extérieur d'un restaurant de la rue Dufferin, la Casa Chericco, où cinq membres en règle des Hells Angels prenaient le repas du soir.

Un appel téléphonique venu d'un citoyen et reçu au quartier général du SPRS mentionnait que deux individus étaient stationnés dans la cour du Musée des Beaux-Arts de Sherbrooke, rue Dufferin et que ça semblait louche.

Il était 20h25.

Une première vérification policière a été effectuée. Les individus, Robillard et son passager, ont été invités à quitter les lieux, ce qu'ils ont fait.

Dépêchés sur un appel, les patrouilleurs, eux aussi, quittent l'arrondissement pour y revenir 75 minutes plus tard.



**Philippe Robillard**

Ils auraient vu l'accusé s'entretenir sur le trottoir avec un membre des

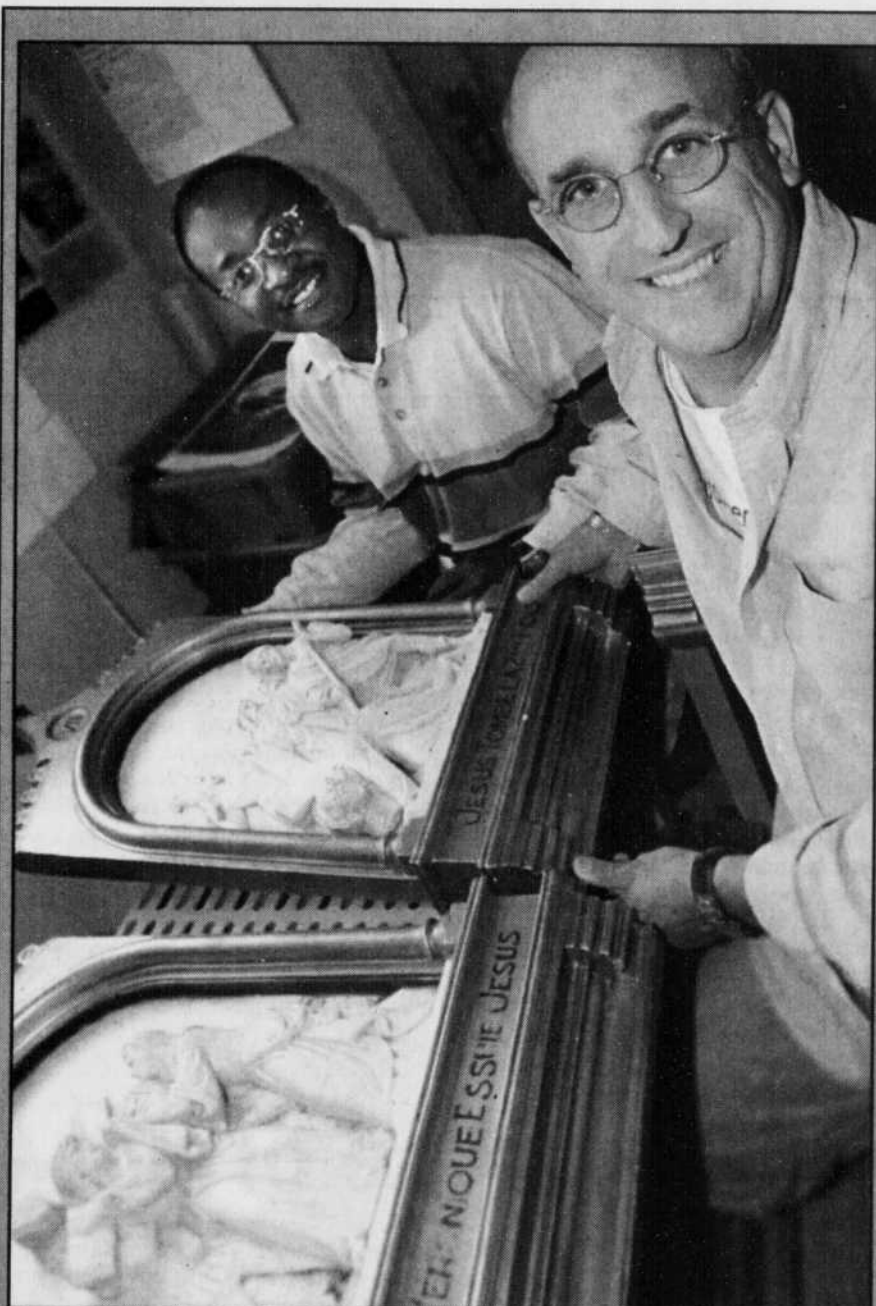
Hells Angels puis il serait retourné à son véhicule et il aurait démarré.

L'interception s'est produite quelques instants plus tard.

À l'intérieur du véhicule, les policiers ont découvert deux revolvers, un calibre 38 dont le numéro de série avait été effacé et un 7,65 millimètres. Dans une arme, il y avait quatre balles et cinq dans l'autre.

Invité à commenter cette arrestation peu commune, à savoir un individu surpris à faire le guet, vérifié et arrêté, le policier Michel Martin, porte-parole du SPRS, a indiqué qu'avec tout ce qui se passait dans le monde des groupes de motards criminalisés, il ne fallait pas se surprendre que certains ressentent le besoin de protéger leurs arrières.

Quant aux motifs de l'arrestation et de la fouille du véhicule, il semble que dans des cas de jurisprudence — notamment les arrêts Wilson, Simpson et Usereau — on mentionne que, lorsqu'un policier sait que des gens criminalisés se trouvent à un endroit et qu'il pourrait s'y commettre un crime, il peut procéder à une arrestation et à une fouille.



L'écologiste estrien Pierre Morency a fait don à une paroisse du Pérou du chemin de croix de l'ancienne église de Stanhope, qu'il avait acheté lors d'une vente à l'encan. À l'arrière-plan, Alexandre Badibanga, du Carrefour de solidarité internationale qui a apporté son aide à M. Morency.

## Une église du Pérou hérite du chemin de croix de l'ancien temple de Stanhope

**Denis DUFRESNE**  
Sherbrooke

**L**e chemin de croix qui a orné pendant près de 80 ans la petite église de la paroisse Sainte-Suzanne-de-Stanhope aura une deuxième vie: il sera envoyé par bateau vers la nouvelle église de Pucallpa, un village de l'Amazonie péruvienne.

Ce projet pour le moins inusité a vu le jour grâce à un don de l'écologiste estrien Pierre Morency, qui, il y a quelques années, avait acheté les 14 stations lors d'une vente à l'encan, à la suite de la fermeture de la paroisse.

«J'ai eu beaucoup d'offres d'achat pour ces pièces, mais, après réflexion, j'ai préféré en faire don», explique M. Morency, qui, pour mener à bien ce projet, a bénéficié de l'aide du Carrefour de solidarité internationale (CSI), de la firme Déménagement Martineau, de Sherbrooke et des Missions étrangères, à Québec.

Sur le marché des antiquités, la valeur de ces stations pourraient atteindre les 200 ou 300 \$ l'unité.

«On a joué le rôle d'organisme de référence, parce qu'habituellement cela ne fait pas partie de notre mandat. Mais Pierre Morency voulait que le chemin de croix puisse servir encore et, comme on a des contacts au Pé-

rou, on a trouvé un endroit où on en avait besoin», explique pour sa part Alexandre Badibanga, du CSI.

Chacune des 14 stations du chemin de croix sera emballée et placée dans une caisse par Déménagement Martineau, qui transportera gracieusement le tout par camion au port de Québec, d'où la cargaison partira par bateau vers le Pérou.

Le village péruvien de Pucallpa est situé entre la cordillère des Andes et la frontière avec le Brésil.

La fermeture de la paroisse Sainte-Suzanne-de-Stanhope, il y a quelques années, avait évidemment porté un dur coup à cette petite communauté, surtout que lors de la construction de l'église, au début du siècle, les familles de l'endroit avaient payé chacune des stations du chemin de croix.

«Ce chemin de croix-là avait été donné par des habitants de la place; chacune des familles avait acheté une station. C'était vers 1915», explique le président du Comité des loisirs de l'endroit, Serge Gosselin.

Ce dernier se dit toutefois heureux d'apprendre que le chemin de croix se retrouvera dans une nouvelle église.

«Je trouve ça très bien», mentionne-t-il.

Aujourd'hui, l'ancienne église de Stanhope est toujours là et sert de local pour le Comité des loisirs.

## Pertes de valeur dans le quartier Dubreuil

Le nouveau rôle d'évaluation reconnaîtra que des propriétés valent moins depuis la crise des biogaz

**Luc LAROCHELLE**  
Sherbrooke

**L**a Ville de Fleurimont reconnaîtra dans son nouveau rôle d'évaluation l'impact négatif des biogaz sur un certain nombre de propriétés du quartier Dubreuil. Les préjudices considérés ne s'étendront toutefois pas à l'ensemble des maisons du quartier.

Sans vouloir dévoiler de chiffres précis avant le dépôt officiel des documents à l'hôtel de ville, le président de la firme conseil ayant confectionné le nouveau rôle a confirmé à *La Tribune* que les compte de taxes qui seront expédiés aux contribuables de Fleurimont pour l'année 2001 refléteront les problèmes causés par le site d'enfouissement opéré par la Ville de Sherbrooke.

«Le nouveau rôle reconnaît une perte de valeur pour les propriétés se situant à l'intérieur du périmètre d'évaluation établi durant la crise des biogaz. La dévaluation n'est pas uniforme pour chaque propriété. Ailleurs dans le quartier, il n'y a pas d'effets perceptibles» a expliqué Jean Roy, qui préside le Groupe Morin Roy.

Ces constatations accréditent certaines des prétentions des citoyens du quartier Dubreuil, mais en contredisent d'autres qui ont été véhiculées par les avocats conduisant le recours collectif de 17 M \$ contre la Ville de Sherbrooke. L'évaluateur embauché par les plaignants avait fixé la perte de valeur des propriétés se trouvant à l'intérieur d'une bande de 200 mètres du dépot municipal à 50 %, à 30 % à partir de la rue Débonnair, et à 15 % dans le reste

du quartier.

L'obligation légale de la Ville de Fleurimont de procéder à la mise à jour de son rôle d'évaluation apportera un éclairage neutre dans les débats juridiques qui opposent les parties. La valeur des propriétés a été révisée sur une base objective et sans aucune interférence politique, souligne M. Roy.

«Nous avons dû faire abstraction de tous les sentiments et travailler sur une base rationnelle pour établir la valeur la plus probable par rapport à la valeur marchande. Il n'y a eu ni pression ni ingérence de la part des autorités municipales» a-t-il insisté.

Les rôles d'évaluation sont confectionnés en morcelant les unités de voisinage suivant des critères précis, dont le type de bâtiment.

«La loi nous oblige également à tenir compte de facteurs extérieurs. C'est pourquoi nous avons pondéré les valeurs selon le degré d'exposition des propriétés à la migration des biogaz, à la fin de 1997», a précisé Jean Roy, dont la firme a été embauchée par la MRC de la région sherbrookoise, de qui relève maintenant la révision des rôles municipaux.

Les analystes ont scruté les transactions immobilières des dix dernières années dans le quartier Dubreuil pour tenter de déterminer l'impact réel de la crise des biogaz.

«Encore là, il est loin d'être certain que les dépréciations que nous avons fixées correspondent aux préjudices réellement subis, autant aux yeux des citoyens que des propriétaires du site d'enfouissement. La plupart des maisons de ce quartier ont été construites

au milieu des années 70. Celles qui n'ont pas fait l'objet de rénovations majeures sont touchées par une dépréciation naturelle, sans égard aux inconvénients des biogaz», prend soin d'indiquer M. Roy.

**Délai jusqu'en novembre**

Le nouveau rôle d'évaluation de la Ville de Fleurimont, qui était attendu pour le 15 septembre, ne sera probablement pas déposé à la date prévue. Le Groupe Morin Roy a obtenu de la MRC de la région sherbrookoise une extension jusqu'au 1er novembre pour soumettre les nouveaux rôles aux élus d'Ascot, Fleurimont, Rock Forest et Saint-Élie-d'Orford.

«Ce retard n'a rien à voir avec les biogaz. Il est imputable à la mise en place d'un nouveau système informatique. Nous mettons tout en oeuvre pour que les nouveaux rôles soient livrés aux municipalités dans les délais les plus courts», dit le président de l'entreprise.

Ce retard complique la tâche des

loto-quebec		résultats	
Banco		Quintéplus	
Tirage du 2000-08-28		Tirage du 2000-08-28	
04	06	08	09
15	20	21	22
36	41	45	49
61	62	63	64
255 5906		285 188	
NUMÉRO		NUMÉRO	
Le jeu doit rester un jeu			
T.V.A. LE REÇU DES TIRES DE LOTO-QUEBEC			

Un été sans mouche pollénie

**OUI**

C'est possible!

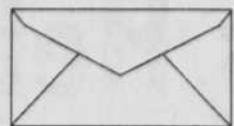
EXTERMINATION

**Gameron**

naturellement

569-2847 3920, boul. Industriel Sherbrooke

# Opinions



Opinion  
des lecteurs

La Tribune  
1950 rue Roy  
Sherbrooke (Québec)  
J1K 2X8

Télécopieur  
564-8098

Courrier électronique  
redaction@latribune.qc.ca

## ÉDITORIAL

### Intolérable



Maurice  
CLOUTIER

Les vacances estivales sont terminées. Les enfants reprennent le chemin des classes ce matin, pour la plupart. D'autres sont déjà aux études depuis plusieurs jours. Le flux de circulation sur nos routes revient à la normale. Il faut aussi que la sécurité routière soit rétablie dans les plus brefs délais.

La situation actuelle est intolérable. Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, et le premier ministre, Lucien Bouchard ont demandé aux policiers de la Sûreté du Québec de mettre fin d'ici la fête du Travail à leurs moyens de pression qui ont transformé les routes et les autoroutes en véritables pistes de course.

Les policiers de la Sûreté du Québec ne donnent pratiquement plus de contraventions pour excès de vitesse sur les routes depuis le début de l'été. En outre, suivant l'appel syndical de l'Association des policiers provinciaux, les agents commettent «bien involontairement» des erreurs dans la rédaction de différents rapports ou «oublient» de fournir certaines données aux autorités pour assurer un suivi adéquat concernant notamment les accidents de la route.

Néanmoins, le ministre Ménard assure, chiffres à l'appui, que les collisions mortelles et les accidents avec blessés ont augmenté. Même si celles-ci n'avaient pas augmenté, il est carrément indécent que des policiers ferment littéralement les radars et les yeux devant les Jacques Villeneuve qui font des dépassements audacieux et à des vitesses folles sur les grandes routes.

Je rentre de vacances. J'ai circulé sur différentes autoroutes et routes majeures. Le constat est le même: très peu de policiers et aucun contrôle de la vitesse. Les rares policiers installés dans leur véhicule sur le terre-plein étaient fort occupés à remplir des dossiers ou... à manifester. Pourtant, ils sont au travail et ils sont bien payés pour protéger les citoyens autant sur les routes qu'ailleurs. La voie de gauche est maintenant réservée à celui ou celle qui roule à tombeau ouvert.

Les policiers doivent cesser ce jeu. Il faut plutôt revoir les enjeux. Revoir les enjeux aussi sur le plan des négociations, car ils peuvent aller plus loin pour défier un gouvernement qui a fermé le jeu. Le gouvernement, il ne faut pas l'oublier, a tenu tête aux infirmières québécoises. Malgré l'appui populaire, les infirmières ont essuyé les foudres de l'État et ont finalement accepté les offres patronales. Tous les employés de l'État ont signé dans les paramètres établis par le gouvernement péquiste.

Or, Québec offre neuf pour cent aux policiers sur quatre ans, eux qui en réclament 6,9 pour cent de plus. Le gouvernement péquiste n'a pas de raison de céder. Céder, pour perdre la face à l'égard des autres grands groupes d'employés de l'État, pour récompenser ceux qui sabotent une partie de leur travail, pour un groupe n'ayant plus une grande popularité dans l'opinion publique. N'oublions pas que les ministres péquistes se souviennent aussi de l'affront que les policiers leur ont fait lors d'une manifestation imprévue à Drummondville.

Sur le plan salarial, les revendications des agents de la SQ ne sont pas dénuées de sens. Il faut comprendre que des policiers de plusieurs autres syndicats gagnent plus qu'eux et ont, dans plusieurs villes québécoises, des avantages monétaires **décaoulant que diverses clauses contractuelles.**

Là, le gouvernement a ses torts. Il refuse de payer plus mais les policiers provinciaux sont malheureux lorsqu'ils se comparent à ceux de corps policiers plus petits. Les policiers en moyens de pression forment pourtant l'élite de la police au Québec, la police nationale. Ils doivent aussi débarquer en appui aux autres collègues dans des affaires touchant le crime organisé.

Le ministre Ménard a aussi eu tort de tant attendre avant d'intervenir. Même avec la fin des moyens de pression et un règlement du conflit à court terme, il faudra des mois pour relancer la machine de la Sûreté du Québec.

L'arbitrage pourrait être une solution, mais encore faut-il que les parties y croient et que le mécanisme ne laisse pas place à des abus. Les policiers municipaux se retrouvent souvent en arbitrage. Certains maires ont dénoncé les coûts du processus et la générosité des arbitres mais la sécurité des citoyens a toujours été épargnée.

Avec la rentrée d'automne, une reprise rapide des négociations entre les parties s'impose. L'ultimatum du ministre doit être respecté. Et surtout, je nous souhaite aucun carambolage sur l'autoroute 20 en plein après-midi sous un ciel ensoleillé.

**NDLR:** La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégier. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

**Le rédacteur en chef**



## TRIBUNE LIBRE

### Professeur pas très sympathico

Depuis quelques semaines, nous assistons à un battage publicitaire de la compagnie Bell qui offre son service internet à la clientèle scolaire. Dans la publicité télévisuelle, on nous présente «Madame Côté», professeure de troisième année, qui se prête bêtement à un «test à l'aveugle» afin de choisir ce qui est mieux pour ses élèves.

Les yeux bandés et en faisant «mi ni ma ni mo», elle vérifie la valeur et la pertinence du produit. Tout cela est accompagné d'une mimique des plus naïves l'amenant à la fin de la publicité jusqu'à ne plus savoir comment se replacer correctement devant la caméra puisqu'elle est désorientée et ne voit pas où elle est rendue. Je ne peux être d'accord avec un tel concept qui nous présente une image tout à fait fautive, biaisée et à la rigueur préjudiciable envers l'enseignant que je suis.

Tous les enseignants et enseignantes vous diront que ce n'est pas la façon dont ils choisissent le matériel qui s'adresse à leurs étudiants. Ils ne font pas de choix les yeux fermés, à l'aveuglette, pas plus qu'ils ne donnent leur approbation rapidement et gratuitement à tout ce que les compagnies leur suggèrent. Comment donner une image positive et réelle des enseignants ou professeurs alors qu'on continue de véhiculer des images aussi fausses.

Il m'apparaît tout à fait inconvenable qu'une compagnie comme Bell et son service Internet «Sympatico», de même que les médias électroniques qui diffusent une telle publicité, puissent pour présenter une enseignante incapable de gestes adultes, nous montrant une femme n'ayant pas de jugement et qui agit avec une immaturité qui met en doute le sérieux et les capacités de son statut de profes-

seur. Comment voulez-vous que les gens en général, les parents et les étudiants reconnaissent le travail et le professionnalisme des professeurs si on les diminue ainsi que leur travail pour une question de promotion d'un produit?

Je ne demande pas moins que le retrait immédiat de cette publicité.

Jusqu'où ira-t-on pour vendre ses salades? Bell devrait réfléchir sur tous les aspects et les répercussions d'une publicité et non uniquement sur les résultats financiers qui en découleront.

**André Vaillancourt**  
Professeur de troisième année  
Rock Forest

### Innovatech, to be or not to be

J'ai lu attentivement les articles apparus dans votre journal concernant Innovatech. Je ne suis pas étonné qu'elle dorme sur 30 millions. J'ai rencontré pas mal de gens qui sont ressortis assez frustrés d'Innovatech à cause de sa propre intransigence vers de nouveaux projets, manque de jugement et j'affirmerai un manque flagrant de compétence.

À mon avis, Innovatech n'a pas la compétence nécessaire pour donner suite à une demande d'investissement dans le secteur des technologies de pointe. Les soi-disant directeurs de projets ne sont pas des experts en la matière.

Premièrement, les dossiers traînent des mois et même des années dans certains cas très concrets que je connais pour aboutir à

rien (les entrepreneurs finissent complètement frustrés) ou pour aboutir dans des investissements dérisoires.

D'autre part, je connais au moins une entreprise dont le financement a été rejeté par Innovatech pour des niaiseries. Évidemment que cette compagnie s'est installée ailleurs avec le financement d'une autre Innovatech ce qui est vraiment Kafkaïen ou Fellinien pour ne pas dire des mots plus forts. Ceci est juste un aperçu pour démontrer que la présence d'Innovatech est inefficace.

Quant à l'affirmation du nouveau pdg qui dit que les entrepreneurs ne connaissent pas bien Innovatech, my God, ça c'est une affirmation complètement gratuite. Monsieur le PDG, tout le monde sait très bien qu'Innovatech est une société à capital de risque. Ok? Il faut être imbécile pour ne pas comprendre

qu'est-ce que ça veut dire ça. D'autre part, Innovatech n'a pas investi 20 millions de dollars. Il me semble que le PDG a oublié qu'environ 25% de ce chiffre a été dépensé en administration, c'est à dire en salaires.

En conclusion, je reviens tout au début de mon opinion. To be or not to be. La présence d'Innovatech à Sherbrooke devient de plus en plus questionnable et très difficile à justifier. Après six ans d'existence, son impact et son implication dans la région sont presque nuls. Ce n'est pas moi qui arrive à cette conclusion, ça vient de la bouche même du PDG. Moi, comme contribuable, je ne voudrais pas que mon argent serve juste à financer des salaires.

**Dr. César M Cerda PhD**  
Macvictor Inc.

## COMMENTAIRE

### Un touriste désenchanté Merci M. Mario Goupil

Je viens de passer une excellente semaine dans la région touristique des Cantons-de-l'Est. Une seule ombre au tableau. Le 10 juillet dernier, je filais vers Coaticook vers 9h40, en avant-midi. En pleine campagne, dans les environs de Waterville, la limite de vitesse passe soudainement de 90 km/h à 50 km/h, sans raison apparente, sur une courte distance. Je roulais aux environs de 70 à 75 km quand soudain le girophare. «Je viens tout juste de lire 90 km/h», lui dis-je. -- «Oui, mais c'était 50 juste avant», rétorque-t-il.

Ça me semble être un piège à touriste. Pourriez-vous me donner une bonne explication pour cette réduction subite. Le 18 juillet dernier, j'ai écrit à la Protection communautaire de la ville de Sherbrooke. Ma lettre est restée sans réponse. Le 9 août suivant, je communiquais avec monsieur Jean Per-

reault à la mairie de Sherbrooke lui signalant l'événement. Pas de réponse non plus. Je l'informais que, dans un cas semblable, le maire de Hull se montrait beaucoup plus compréhensif et remboursait même le touriste pris au piège.

Mon constat d'infraction porte le no M 11420961 et j'ai dû payer 115\$ pour ce qui me semble injustifiable pour des touristes qui n'ont pas mis le pied dans la région depuis plus de 30 ans. J'ai 60 ans et c'était la première et probablement la dernière fois de ma vie que j'irai à Coaticook.

Je laisse mes coordonnées à votre journal et si quelqu'un désire me répondre, n'hésitez pas à le faire.

**Jean-Guy Legault**  
L'Ancienne-Lorette

J'aimerais vous offrir mes plus sincères félicitations pour le magnifique article que vous avez publié récemment concernant le Dr Javier Teijeira, dans lequel vous avez rendu reconnaissance à ce médecin de marque. La Fondation des maladies du cœur du Québec, dont j'ai le privilège d'être le président pour la région de l'Estrie, vous en est redevable.

Le 7 juillet dernier, je faisais parvenir au Dr Teijeira, cardiologue, une missive en mon nom personnel et au nom du conseil d'administration de la Fondation des maladies du Québec section Estrie. Celle-ci avait pour but de lui exprimer notre attachement et notre appréciation pour tout ce qu'il a fait pour l'avancement de notre cause, soit la prévention et l'information concernant les problèmes cardiaques.

Je voulais ainsi m'exprimer en notre nom à tous afin qu'il sache à quel point nous l'apprécions et qu'il nous est indispensable. Nous n'espérons rien de moins qu'un prompt rétablissement.

Sincèrement,

**Robert Landry**  
Président  
Fondation des maladies du cœur  
du Québec région Estrie

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	TECHNOLOGIE	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Royce Tardif Fondateur et éditeur	Maurice Cloutier Rédacteur en chef	François Fouquet Directeur	Roné Bélliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Pierre Vallée Contrôleur	Sergo Nadeau Adjoint au directeur
Roné Morin Vice-président Finances et administration	Michel Morin Directeur de l'information	Alain LeClerc Christian Malo Adjoints au directeur	Stéphane Garant Adjoint	Steve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Croteau Directeur

# Les travaux de l'Hôpital Sainte-Croix ont coûté plus de 15,5 M

Charlaine LAPLANTE  
Drummondville

L'Hôpital Sainte-Croix a procédé, hier matin, à l'inauguration des nouvelles installations réalisées dans le cadre de son projet majeur d'agrandissement et de réaménagement qui a entraîné des investissements de plus de 15,5 millions \$.

Lancé en 1997, il semble que ce projet était vraiment nécessaire pour le centre hospitalier.

Tellement que le président de la Régie régionale Mauricie-Centre-du-Québec, Gaston Bélanger, a dit assister à la résurrection de l'établissement.

«Il faut se rappeler les problèmes chroniques que vivait notre hôpital depuis tant d'années: la difficulté, voire l'impossibilité de recruter des médecins spécialistes ou de les garder, des équipements à bien des égards désuets, et l'impossibilité d'offrir aux gens de Drummond, chez eux des soins de première ligne, de base, que les gens devaient aller chercher ailleurs», relate Normand Jutras, député de Drummond à l'Assemblée nationale.

Ainsi, les principaux travaux ont consisté à agrandir la section reliant l'édifice principal de l'Hôpital au Pavillon d'Youville ainsi qu'à réaménager et relocaliser plusieurs unités de soins et services. L'acquisition de nombreux appareils spécialisés est venue compléter le projet.

Les transformations les plus remarquables ont été apportées à la salle d'urgence et au centre d'évaluation (2 472 000 \$), au bloc

opératoire (2 945 500 \$) et à l'unité des soins intensifs (1,4 M\$), qui offrent maintenant un environnement fonctionnel, répondant aux besoins du personnel, et des équipements de haute technologie.

Les laboratoires, la pharmacie, l'inhalothérapie, la gériatrie, l'endoscopie et les archives ont également été réaménagés. Enfin, plusieurs améliorations ont été apportées afin d'améliorer la sécurité des bâtisses et la qualité de l'environnement (1,1 M\$).

«Avec des conditions de pratique nettement améliorées, l'Hôpital a accueilli, depuis trois ans, une vingtaine de nouveaux spécialistes et généralistes. Tous les secteurs sont maintenant couverts, il ne reste plus qu'à consolider les effectifs et à enrichir le nombre d'intervenants dans chacune des équipes médicales», a souligné Pierre Levasseur, directeur général de Sainte-Croix.

Jamais l'hôpital n'aura été en mesure d'offrir un si large éventail de soins et de services à sa clientèle composée de quelque 100 000 individus.

«À la suite de cette réalisation, les résul-



Photo La Tribune, par Charloine Laplante

Les travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville ont été financés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (12 M\$), par la Fondation Sainte-Croix (3 M\$) et par la Régie régionale Mauricie-Centre-du-Québec (0,5 M\$).

tats sont déjà là, tout à fait probants : augmentation marquée de la clientèle, rétention de plus en plus importante des gens de chez nous qui auparavant allaient ailleurs, taux de satisfaction très élevé (94 %), fierté du personnel, réputation d'excellence qui se bâtit jour après jour», indique Normand Jutras.

Ce projet a été financé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (12 M\$), par la Fondation Sainte-Croix (3 M\$) et par la Régie régionale Mauricie-Centre-du-Québec (0,5 M\$).

## Motocycliste de 16 ans blessé

# Le suspect du délit de fuite est arrêté

Drummondville (CL)

Un motocycliste de 16 ans a été grièvement blessé, dimanche vers 22 h 30, sur la route 139 à Wickham, après avoir été heurté par un automobiliste qui a aussitôt filé. Au cours de la nuit, par hasard, la Sûreté du Québec a retrouvé celui qui pourrait être l'auteur de ce délit de fuite.

«Le scooter et la voiture roulaient en direction est vers Drummondville. Face au 1046, route 139, l'automobile est venue heurter le motocycliste par l'arrière. Le garçon a été projeté à plus de 100 mètres du lieu de l'impact. On ne craint cependant pas pour sa vie», indique l'agent Daniel Lamirande, responsable des affaires publiques de la Sûreté du Québec pour la Mauricie et le Centre-du-Québec.

Ce sont les agents de la SQ de la MRC Drummond qui s'étaient rendus sur les lieux de l'accident. Selon leurs informations, le fuyard circulait à bord de ce qui pourrait être une Chrysler Intrépide.

## Un curieux hasard

Quelques heures plus tard, les policiers de la SQ de la MRC d'Acton ont été appelés pour un dossier de violence conjugale et de menace de mort.

«Ils ont procédé à l'arrestation d'un individu de 28 ans, de Wickham. Puis, en voulant récupérer des effets personnels de la plaignante dans la voiture, ils ont découvert que l'avant droit et le pare-brise du véhicule étaient sérieusement endommagés», raconte l'agent Lamirande.

Leurs confrères de Drummond ont alors, mandat en main, saisi l'automobile pour fins d'expertises.

«Le propriétaire de ce véhicule pourrait bien être celui qui a commis le délit de fuite précédemment», affirme Daniel Lamirande.

Le motocycliste, lui, reposerait toujours à l'Hôpital Sainte-Croix.

## ENFIN!

# LA LIQUIDATION

Echo · Corolla · Camry · Solara · Rav4 · Tacoma · Tundra · 4Runner · Sienna

Financement à l'achat sur  
tous ces modèles 2000

# 0,9%

sur 36 mois<sup>1</sup>

### EXEMPLES DE FINANCEMENT 36 MOIS

taux d'intérêt 8,75% versus 0,9%	EMPRUNT 15 000\$	EMPRUNT 20 000\$
ÉCONOMIE	1 900\$	2 533\$

2,9% sur 48 mois<sup>2</sup>



echo 4 portes

199\$  
par mois /  
location  
48 mois<sup>3</sup>

1 025 \$ comptant\*  
Transport et préparation inclus  
Kilométrage annuel de 24 000 km

- Radio AM-FM avec lecteur CD
- Roues de 14"
- Enjoliveurs complets
- Pare-chocs de couleur assortie
- Essuie-glace à balayage intermittent
- Rétroviseurs à télécommande manuelle

TOUS LES VÉHICULES COMPRENNENT:  
L'assistance routière  
Un plein réservoir d'essence  
Des tapis protecteurs

  
**TOYOTA**  
votre concessionnaire

www.toyota.ca

L'EXPÉRIENCE DE LA QUALITÉ

Jusqu'à  
1000 \$  
de remise\*\*

PROGRAMME  
TOYOTA POUR  
diplômés

COWANSVILLE  
Cowansville Toyota  
263-8888

GRANBY  
Estrie Toyota  
378-8404

RICHMOND  
Toyota Richmond  
826-5923

VICTORIAVILLE  
Toyota Victoriaville  
758-8235

DRUMMONDVILLE  
Toyota Drummondville  
477-1777

MAGOG  
Toyota Magog  
843-9883

SHERBROOKE  
Relais Toyota  
563-6622

FONDATION  
Marie-Soleil  
Tougas

1 900 565-SOLEIL

CRÉDIT  
TOYOTA

Programmes de location et de financement au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immatriculation, assurances et taxes en sus. <sup>1</sup>Offre valable sur tous les modèles 2000, à l'exception de la Celica. <sup>2</sup>Offre valable sur tous les modèles 2000, à l'exception de l'Echo et de la Celica. <sup>3</sup>Offre valable sur les modèles Echo BT123M-BA neufs en inventaire. Comptant initial de 1 025\$. Premier versement de 229,76\$ et dépôt de sécurité de 250\$ exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. \*Taxes en sus ou échange équivalent. \*\*Le rabais est différent selon le modèle. Véhicule aux fins de présentation seulement. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.



Les jeunes de l'école Saint-Louis-de-France d'East Angus ont vécu hier la rentrée scolaire sans doute la plus originale de tout le Québec.

François GOUGEON  
East-Angus

« Ah oui! C'était super le fun! Ça commence bien l'école pour la première journée... J'ai aussi appris qu'il faut faire bien attention avec les trains et jamais marcher entre les voies ferrées. Ça peut être très dangereux. »

La jeune Catherine Gauthier, de la cinquième année de l'école Saint-Louis-de-France, à East Angus, n'était pas la seule à s'exprimer ainsi sur la façon dont s'est faite la rentrée scolaire à cet endroit, hier. L'enthousiasme était à son comble.

C'est que le directeur Claude D. Giguère et son équipe d'enseignants ont eu une véritable idée de génie pour souligner le début des classes: faire venir de Sainte-Marie-de-Beauce une grosse locomotive et un wagon du Québec Central et y faire monter les écoliers pour une promenade d'une trentaine de minutes.

« L'idée nous est venue avec la thématique qu'on va développer à l'école cette année: *Le petit train va loin*. C'est une thématique qu'on va utiliser dans la vie de notre école, avec la réforme scolaire et ainsi de suite. Et comme on voulait à la fois faire vivre une journée magnifique aux élèves et les informer des dangers que peut représenter une

voie ferrée pour les jeunes qui cherchent à prendre des risques, on a invité la compagnie du Québec Central. Si bien que les jeunes ont connu une rentrée sûrement unique au Québec », a expliqué le directeur.

M. Giguère a fait remarquer que suite à des accidents venant de la témérité de jeunes, comme encore tout récemment à Weedon impliquant une fille de 13 ans, on voulait sensibiliser les jeunes sur le très dangereux « jeu du chicken ». Cela consiste pour les participants à demeurer le plus longtemps possible sur les rails lors du passage d'un train; le premier à se défilier étant qualifié par les autres jeunes de « chicken ».

# Le train ramène les élèves d'East Angus en classe

Le propriétaire du Québec Central, Jean-Marc Giguère, a été tellement emballé par le projet d'éducation à la sécurité qu'il s'est lui-même déplacé avec un convoi ferroviaire et son équipe. Le tout à ses frais et en collaboration avec le service de police d'East Angus.

Et non seulement il a accueilli à trois occasions différentes de la journée les 10 classes de Saint-Louis-de-France (avec tour de train chaque fois), mais il répétera le même geste aujourd'hui avec les classes de maternelle, première, deuxième et troisième années de Notre-Dame-de-la-Garde. Ce qui concerne quelque 550 écoliers. Les deux écoles, situées respectivement rue Saint-Jacques et Saint-Jean, sont à proximité des voies ferrées que le Québec Central fait revivre après plusieurs années d'abandon. D'où le retour d'un risque qui n'existait plus depuis longtemps.

Le président de la compagnie ferroviaire, avant d'inviter les jeunes à monter à bord et de découvrir en exclusivité le poste de commande de la locomotive, a insisté sur l'importance de faire attention devant une voie ferrée. « Personne ne gagne à vouloir défier les locomotives... Une locomotive, c'est comme un gros rhinocéros: quand ça crie, il faut se tasser au plus vite des voies fer-

rées. Mais ce n'est pas parce que la locomotive ne siffle pas qu'elle n'est pas en marche. Pour ne pas prendre de chance, il faut toujours se tenir loin d'une voie ferrée », a dit M. Giguère, tel un pédagogue dont les images ont retenu l'attention des enfants.

C'est l'abbé Donald Thompson, portant le traditionnel costume de chef de gare, qui donne le coup du départ, avec la bénédiction des jeunes. Puis tout le long du trajet aller-retour c'est pratiquement l'apothéose pour eux.

« C'est vraiment spécial faire un tour de train. Je pensais pas qu'on commencerait l'école comme ça. En tout cas, je suis pas mal chanceux... C'est juste que j'aurais aimé que le train aille un peu plus vite », a confié David Milot, de Bury.

Enseignants et parents étaient également enchantés de leur expérience. « Les enfants ont vécu une journée bien spéciale dont ils vont sûrement se rappeler très longtemps », a fait valoir l'enseignante Micheline Carrier.

Mère du jeune Marc-Antoine, Lynda Skelling a signalé que c'est une façon pratique de faire connaître aux jeunes un mode de transport autrefois si populaire et qui semble regagner en popularité, tout en leur inculquant des règles de sécurité à l'endroit des voies ferrées.

# Québec Central: les affaires vont bon train

East Angus (FG)

Alors qu'il y a quelques années certains voyaient là un projet par trop audacieux, sinon fou, la naissance du train touristique du Québec Central connaît un succès sans précédent.

« Quand on a enfin pu débiter nos activités, le 24 juin dernier, on avait figuré embarquer pour toute l'année

2000 environ 5000 personnes. On est rendu à près de 17 000 passagers et la demande ne cesse de grossir », a fait valoir hier le président de l'entreprise de Sainte-Marie-de-Beauce, Jean-Marc Giguère.

Celui-ci était alors de passage à East Angus, où il offrait des tours gratuits de train aux enfants de l'école Saint-Louis-de-France pour souligner la rentrée scolaire et leur rappeler en même temps les règles de sécurité à suivre aux abords des voies ferrées.

Selon M. Giguère, la première saison du projet qu'il caressait depuis de nombreuses années - faire revivre les voies ferrées du Québec central - est loin d'être terminée que le bilan préliminaire est déjà hautement positif. L'automne s'annonce particulièrement actif.

« Les gens, que ce soit les personnes âgées qui ont bien connu l'époque du train et en éprouvent la nostalgie ou encore les jeunes familles qui cherchent une activité originale, ressortent de l'expérience absolument ravis. Et cela a un impact considérable sur la vie socia-



L'heureux propriétaire de Québec Central, Jean-Marc Giguère, est entouré de Valérie Thibodeau et de Andréanne Lepitre lors de la rentrée des élèves de l'école Saint-Louis-de-France de East Angus. Jean-Marc Giguère a de bonnes raisons d'être heureux puisque la clientèle du train depuis le mois de juin dépasse largement les prévisions établies pour la... première année.

le et l'économie des endroits qu'on traverse. En Beauce, par exemple, les restaurants de petits villages connaissent une activité comme jamais ils ont eue », souligne le président du Québec Central.

Et cette activité est de nature à favoriser bien d'autres initiatives en terme de développement récréo-touristique. « Dans certaines villes ou villages,

là où on arrête avec les passagers, il y a des projets d'aménagement, comme des musées et autres », fait valoir Jean-Marc Giguère.

Par exemple, à East Angus même, l'idée de transformer la vieille gare située à l'angle des rues Saint-Jean et Laurier et datant de 1914 en Maison du papier (musée d'interprétation relié à l'industrie des pâtes et papiers) devient

de plus en plus tangible. Cela fera une attraction pour les passagers du Québec Central lors de l'arrêt du train à East Angus.

Pour l'instant, le concept du train touristique ce sont de petites excursions sur quelques kilomètres. Différents tarifs sont possibles. Par exemple, une ballade de deux heures coûte 17 \$ par adulte (gratuit pour les 7 ans et moins) et les gens de l'âge d'or bénéficient d'une légère réduction.

Mais éventuellement, M. Giguère pense à la mise en service de locomotives qui offriraient des dessertes sur une plus longue distance, comme de Sherbrooke à Lac-Mégantic ou encore, sur deux jours, des arrêts en plusieurs endroits où les gens pourraient prendre le train et en sortir à leur guise, avec une tarification adaptée en conséquence.

« J'étais convaincu, quand j'ai lancé mon projet, que les gens aimeraient ça. Le tourisme aujourd'hui ce n'est pas nécessairement franchir des grandes distances mais prendre un petit temps d'arrêt, retourner aux sources. Et le train offre facilement ça », dit encore Jean-Marc Giguère.

**FUTURESHOP**  
Vous obtenez ce que votre Future vous réserve

**AVIS À NOTRE CLIENTÈLE**

Veuillez noter l'erreur suivante dans notre circulaire du 23 au 29 août 2000 :

Page 3 : l'ordinateur Compaq 58W157 a un disque dur de 20 Go et non 30 Go comme indiqué.

Page 9 : l'ensemble de haut-parleurs 3 pièces SoundMan S-20 aurait dû mentionner : « Télécommande avec contrôle du volume et sorties pour casque d'écoute ».

Veuillez nous excuser pour tout inconvenient que cela aurait pu causer à notre clientèle. Merci de votre compréhension. Département de publicité. 28182

**CONCOURS**

« La RENTRÉE TVA »

AU CARREFOUR DE L'ESTRIE

À GAGNER UN TÉLÉVISEUR d'une valeur de **2000\$**

Une gracieuseté de SEARS

Pour participer, remplissez le coupon et déposez-le dans la boîte située au mail Sears.

Concours « La RENTRÉE TVA » AU CARREFOUR DE L'ESTRIE

NOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE : \_\_\_\_\_

Le tirage aura lieu le mercredi 6 septembre 2000.

Bonne chance!

Dans le cadre de la 7<sup>e</sup> édition de LA FÊTE DES VENDANGES MAGOG-ORFORD.

La Tribune présente en collaboration avec la SDC MAGOG

LE CONCOURS « À LA DÉCOUVERTE DES CHÂTEAUX DU QUÉBEC »

Déposez votre billet de participation chez l'un des commerçants du centre-ville de Magog et courez la chance de mériter l'un des forfaits week-end, 2 nuitées pour deux personnes offerts par les plus beaux châteaux du Québec.

CHÂTEAU FRONTENAC

CHÂTEAU MONT SAINTE-ANNE

CHÂTEAU PROMONT

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Ce concours est réservé aux 18 ans et plus. Règlements disponibles au bureau de la F.V.M.-O.)

Informations : (819) 822-3654  
Les Productions Bleues www.interlinx.qc.ca/vendanges

SECOURS-AMITIÉ-ESTRIE

Besoin d'être écouté? Quelqu'un est là pour toi!

Anonyme et confidentiel

564-2323

1-800-667-3841

Une lueur d'espoir 7 jours 24 heures

**FUTURESHOP**  
Vous obtenez ce que votre Future vous réserve

**AVIS À NOTRE CLIENTÈLE**

Veuillez noter l'erreur suivante dans notre circulaire du 30 août au 5 septembre 2000 :

Page 4 : l'ordinateur portatif Toshiba 4270ZDVD est disponible en quantités limitées.

Page 4 : l'ensemble de haut-parleurs 3 pièces SoundMan S-20 aurait dû mentionner : « Télécommande avec contrôle du volume et sorties pour casque d'écoute ».

Veuillez nous excuser pour tout inconvenient que cela aurait pu causer à notre clientèle. Merci de votre compréhension. Département de publicité. 28183